

# RESPONSABLE DE LA CELLULE VRD / OUVRAGES D'ART / GEMAPI (H/F)

## SYNTHESE DE L'OFFRE

Employeur :	PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
Grade :	Cadre d'emplois des Techniciens ou Ingénieurs
Référence :	<b>004220800749875</b>
Date de dépôt de l'offre :	<b>10 août 2022</b>
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	<b>17 octobre 2022</b>
Date limite de candidature :	<b>20 septembre 2022</b>
Service d'affectation :	Pôle Opérationnel

## LIEU DE TRAVAIL

Département du lieu de travail :	Alpes-de-Hte-Provence
Lieu de travail :	04000 DIGNE LES BAINS

## DETAILS DE L'OFFRE

Emploi fonctionnel :	Non
Grade(s) :	Cadre d'emplois des Techniciens ou Ingénieurs
Famille de métier :	Autre
Métier(s) :	Autre

## DESCRIPTIF DE L'EMPLOI :

La Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération est composée de 46 communes et compte une population de plus de 47 000 habitants. Située au carrefour des Préalpes, de la Provence et de la Côte d'Azur, sur la ville préfecture, son territoire rural bénéficie d'une attractivité naturelle, par son cadre de vie exceptionnel, une nature préservée et des paysages remarquables. Son économie repose principalement sur son dynamisme touristique (tourisme vert et thermal), sa filière senteurs-saveurs, son pôle chimie, son agriculture, ses petits commerces et prestataires de services.

Sous la responsabilité du Directeur du pôle opérationnel, le ou la responsable de la cellule VRD/GEMAPI aura pour mission de contribuer, par son expertise et son expérience, à la réalisation des travaux de voirie, d'ouvrages d'arts et d'éclairage public de l'agglomération. Il ou elle sera en charge également du pilotage et du suivi des études et des opérations assurées par les syndicats des bassins versants (Bléone et Durance) en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Il ou elle participera à la gestion de la compétence des eaux pluviales urbaines.

Les missions du ou de la Responsable VRD/GEMAPI seront donc, notamment, les suivantes :

- Assurer la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux courants d'entretien du patrimoine viaire et des ouvrages d'arts, (23km, 13 ponts et passages),
- Elaborer le cahier des charges, assurer le suivi des travaux sur le terrain ainsi que le suivi budgétaire des opérations,
- Coordonner en tant que maître d'ouvrage les opérations neuves,
- Assurer la maîtrise d'œuvre des travaux d'éclairage public (plus de 6000 points lumineux) et l'optimisation des consommations en lien avec le service de maîtrise de l'énergie,
- Définir un schéma directeur d'aménagement lumineux de l'agglomération, respectueux de l'environnement et économie, en concertation avec les communes,
- Poursuivre l'intégration de la gestion des eaux pluviales urbaines en lien avec les communes membres,
- Veillez en tant que gestionnaire de ces divers réseaux de leur bonne intégration dans les projets sous maîtrises d'ouvrages communales,
- Définir en tant que maître d'ouvrage les besoins et travaux de l'ensemble des systèmes et zones concernés par la GEMAPI, avec l'appui des 2 syndicats (EPAGE) des bassins versants (Syndicat mixte de l'Asse et de la Bléone, et Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance),
- Assurer un rôle de conseil en tant que référent technique et d'assistance au sein de la direction pour l'ensemble des domaines de compétence liés au poste.

## PROFIL DEMANDE :

### **Diplôme requis :**

De BTS à BAC + 5 en Travaux Publics ou Génie Civil – expérience professionnelle appréciée.

Permis B exigé

**Savoirs nécessaires :**

Avoir de solides connaissances en marchés publics ainsi que de réelles connaissances pratiques dans les domaines de la voirie, de l'éclairage public et des ouvrages d'art.  
Avoir de bonnes capacités de rédaction, de communication et d'adaptation.  
Être organisé.e, autonome, dynamique et faire preuve d'esprit d'initiative  
Avoir le sens du travail en équipe

**Spécificités du poste :** déplacements à prévoir sur le territoire de l'agglomération.

**Modalités :**

Recrutement par voie statutaire (à défaut, par voie contractuelle pour un CDD de 3 ans avec période d'essai)  
Rémunération statutaire  
Action sociale : Tickets restaurant après six mois de présence (valeur faciale 8,00 € - part patronale 60 %).

**Contact et informations complémentaires :**

CV et lettre de motivation à transmettre au service des Ressources Humaines à l'attention de Nathalie Iaconelli-Cerdan- /  
adresse courriel : [nathalie.iaconelli-c@provencealpesagglo.fr](mailto:nathalie.iaconelli-c@provencealpesagglo.fr)  
Contact : Luc SEZNEC, Responsable du pôle opérationnel – adresse courriel : [luc.seznec@provencealpesagglo.fr](mailto:luc.seznec@provencealpesagglo.fr)  
Téléphone : 04 92 32 05 05

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.